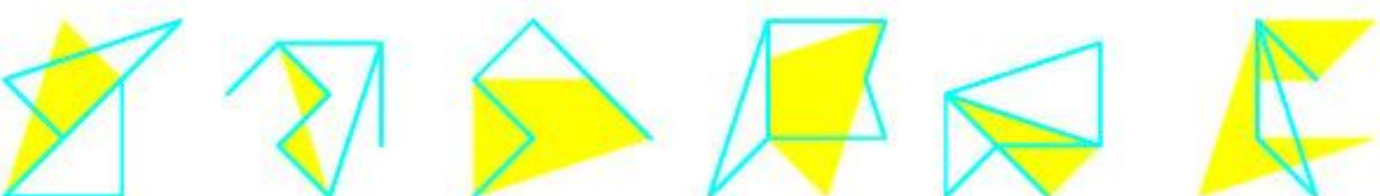
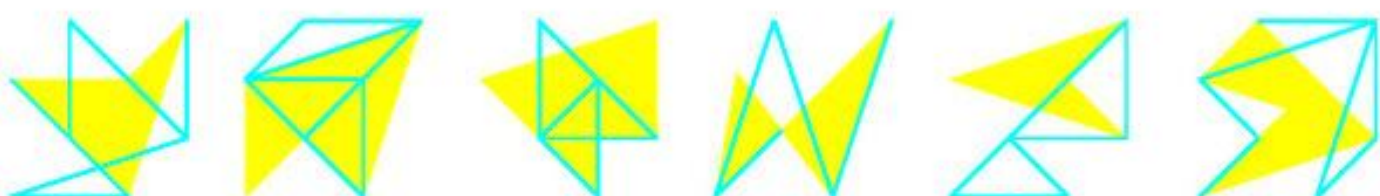
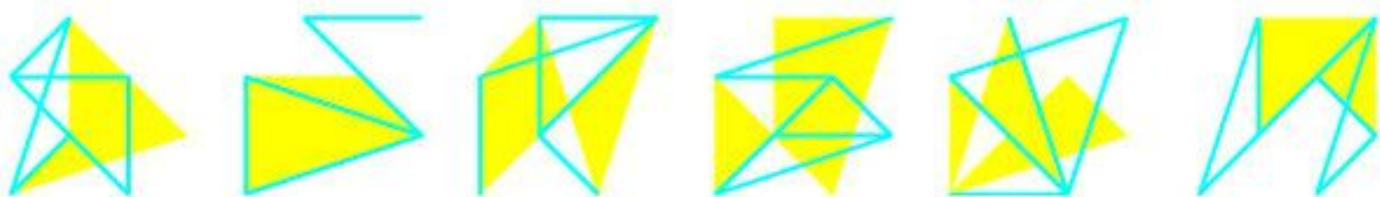
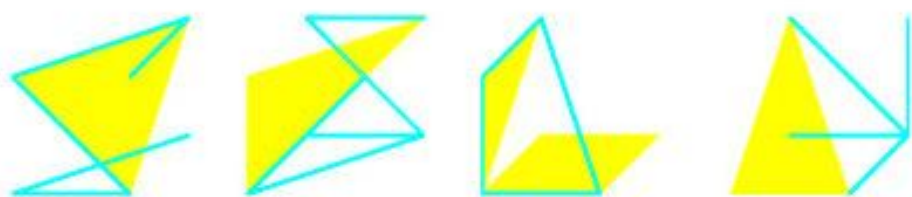




HABITAT
PRIVÉ construire avec l'architecte
EN AQUITAINE



ATELIER MARIE BERGER **ARCHITECTE**

MAISON MB2

RÉHABILITATION / GIRONDE / BORDEAUX-CAUDÉLAN / 2010

Surface utile : 100 m²

Coût travaux HT : 98 000 € HT

Maître d'ouvrage : privé

Architecte mandataire : Atelier Marie BERGER architecte ⁽³²⁾

Dans le cadre d'une rénovation d'une maison individuelle des années 50 à Bordeaux-Caudéran, ce projet a consisté à une requalification des espaces ainsi qu'une redistribution des pièces intérieures.

La création d'un espace ouvert au rez-de-chaussée allie confort et fonctionnalité grâce aux vues traversantes donnant sur les deux jardins. Il comporte également un espace lecture, une salle à manger ainsi qu'une cuisine équipée et un salon. L'architecte a également créé deux chambres à l'étage, avec un bureau ouvert et une salle de bain. Un espace tampon a été imaginé à l'entrée tout en intégrant des locaux techniques et fonctionnels tels qu'une buanderie, des sanitaires, des rangements et un ballon ECS.

Les combles ont été aménagés en rangements.

La volonté architecturale du projet se traduit par l'articulation d'espaces ouverts baignés de lumière naturelle



s'organisant autour de la « boîte rouge » qui enferme les éléments techniques et fonctionnels de la maison. Celle-ci se transforme à l'étage en « boîte suspendue » au dessus de l'escalier et libère ainsi l'espace sur le bureau ouvert.

Datant des années 50, toute l'isolation thermique de la maison était à revoir. Les murs en parpaing de brique n'entraînaient aucune isolation, les châssis en bois et le simple vitrage non plus. Sans parler de l'isolation des combles qui était inexistante. Afin d'atteindre des performances énergétiques se rapprochant de la RT 2012, le choix des matériaux a été primordial : ITI des murs $R=3,5 \text{ m.K/W}$, isolation des combles $R=6 \text{ m.K/W}$, châssis aluminium thermolaqué à rupture de pont thermique vitrage Argon $U_g=1,8 \text{ W/m}^2\text{°C}$. Mise en place de panneaux solaires ECS type Sonnenkraft et chauffages à inertie régulés.

